

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 avril 2015

- Etaient présents : Messieurs IRIART Jean Pierre, INCAGARAY René, UTHURRY Dominique, ELICABE Yves, ELICABE Nicolas, PARADIS Sébastien ; Mmes IRIART Hélène, SOLANILLE Aurélie, IRIART Otxanda
- Absents excusés : PRIBAT André (procuration à René Inçagaray) GARCIA Patrice, (procuration à Jean Pierre Iriart)
- Secrétaire de séance : Hélène Iriart.

POINT PROJET SALA

- Travaux de la salle municipale bien avancés
- Les travaux du fronton vont débiter dans la continuité
- Fin mai les travaux de charpente de Sala devraient commencer
- L'association Interface (insertion sociale) interviendra sur site pour les travaux de réfection du mur d'enceinte le long de la RD 247 et le long du chemin qui descend à la station. Intervention prévue septembre-octobre 2015
- Pour la défense incendie l'EPFL a donc accepté de porter pour la commune l'acquisition de la parcelle de Maylis Hastoy-Uthurry. Les services du SDIS ont validé les aspects techniques de la mise en place de la réserve d'eau.

Aménagement des espaces publics (départementale) :

L' APGL (Maison des Communes-maître d'œuvre) sur la base d'un estimatif sommaire des travaux de voirie (185.000€), fait savoir qu'il convient de valider le montant de la contribution supplémentaire dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre, s'élevant à la somme de 20 468€. Une convention sera signée en ce sens entre la commune et l'APGL.

Accord du Conseil Municipal

Financements :

DETR (subvention de l'Etat) de 127 000€ obtenue pour la salle communale. Soit 30% de l'estimatif.

Objet : Vote Budget Général Primitif 2015 :

Rappel du contexte par le Maire :

- Baisse de la Dotation de l'Etat (DGF) **de près de 9%**.
- Augmentation significative de la participation de la commune au fonctionnement des écoles primaires : 1.234€ au lieu de 1.080€. Essentiellement due à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (garderie et cantine en plus le mercredi matin)
- 27.000€ de participation de la commune aux travaux sur le Saison à prévoir sur un montant total estimé à 190.000€ (voir détail dans rubrique « Divers »)
- 25.000 € de voirie (hors enveloppe SIVOM) à prévoir : 17.000€ pour règlement travaux route Kihillaborda faits en fin d'année 2014 et 8.000€ provisionnés pour 2015
- Règlement des investissements au niveau projet Sala prévu en totalité sur 2015. Donc emprunt de 220.000€ à finaliser.
- Nécessité d'augmenter les impôts locaux

Le conseil municipal, vote le budget primitif 2015 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent

En fonctionnement à la somme de **417.048€**

En investissement à la somme de **818.363€**

Prog investissement 2015	Coût	Subvention	Emprunt	Autofinancement
Voirie route Kihillaborda (régularisation 2014)	25.300			25.300
Salle communale	422.200	196.200	220.000	6.000
Espaces publics + rd247	249.400	122.900		126.500
Défense incendie	15.000			15.000
Eclairage public	61.335	35.213	26.122 (SDEPA)	
Travaux Gave	27.000			27.000
Matériel divers	1.000			1.000
OPERATIONS FINANCIERES				
Remboursement capital emprunts	17.128	2.589 (FCTVA)		14.539

REALISATION EMPRUNTS -Salle municipale et aménagements des espaces publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de réaliser l'emprunt pour un montant de 220.000€ auprès de la Banque Postale au taux fixe de 1,85% sur 20 ans (échéances constantes).
- **ACCEPTE** les frais de dossier pour la somme de 500€
- **CHARGE** Monsieur le Maire des formalités nécessaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce prêt.

Objet : vote des impôts locaux 2015.

Le Conseil Municipal, **considérant** que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **72.200€**, après en avoir délibéré, **fixe** les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

	Pr mém. Taux Année 2014	Taux voté 2015	Bases 2015	Produit 2015
F. N. B :	34,40%	36,12%	13.200	4.767
F. B :	9,40%	9,87%	301.100	29.718
T. H :	7,86%	8,25%	457.400	37.735
TOTAL				72.220€

Objet : Vote des subventions 2015

Le conseil municipal vote les subventions suivantes.

A.C.C.A ALOS	100,00
AAPPMA BASABURUA	50,00
AMICALE LAIQUE HAUTE SOULE	305,00
ASS.BASABURIA IKASTOLA (7x1234€/enfant)	8 640,00
ATHARRAZTARRAK	380,00
ATHARRAZTEKO ESKOLA	100,00
AZIA	300,00
BASABURUKO IHAUTERIAK	230,00
COMITE FETES	620,00
HEMEN	150,00
LARRAZKENEKO EKHIA ALOS	380,00
RADIO MENDILILIA	76,00
XIBEROKO BOTZA	76,00
ZIBERO SPORT TARDETS	534,00
GAU ESKOLA LAMINAK (Korrika)	300,00

Objet : Budget Primitif eau et assainissement 2015

Le conseil municipal, vote le budget primitif 2015 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent

En fonctionnement à la somme de **79.228€**

En investissement à la somme de **52.671€**

Accord du conseil municipal à la majorité.

Objet : vote Budget SPANC 2015

Le conseil municipal, vote le budget primitif 2015 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent

En fonctionnement à la somme de **506€**

En investissement à la somme de **882€**

Objet : vote Budget CCAS 2015

Le conseil municipal, vote le budget primitif 2015 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent

En fonctionnement à la somme de **1.429€**

DIVERS

➤ Syndicat Départemental d'Electrification :

Après renseignements pris par rapport à l'adhésion de la commune au Groupement de commandes achat d'énergie proposé par le Syndicat d'Energie des Pyrénées atlantiques il apparait obligatoire d'adhérer pour les communes possédant des bâtiments publics d'une puissance souscrite supérieure à 36KV et pour l'éclairage public quel que soit la puissance, ce afin de profiter d'un achat groupé.

Accord du Conseil Municipal

➤ Convention de déversement d'eaux « blanches » dans le réseau collectif d'assainissement

Accord du conseil municipal pour passer une convention avec l'EURL Jauregui. Celui-ci ayant obligation de se mettre aux normes par rapport à la gestion de ces eaux dites « blanches », la station d'épuration pouvant les accepter après un premier traitement (bac à graisses + fosse de décantation) à la charge du demandeur.

Un compteur divisionnaire sera installé si possible techniquement, sinon un forfait sera appliqué sur la base d'un estimatif de consommation.

➤ SIGOM

Prévisionnel des travaux à valider, sachant qu'il reste des aides financières listées à garantir :

PREVISIONNEL TRAVAUX	Coût TTC	Subvention Cons. Gén	Subvention Région	Subvention Etat	Emprunt Par SIGOM	Part commune
Gestion atterrissements Abense (secteur Etxandiber)	78 000,00	22 750,00	6 500,00	22 750,00	12 294,00	13 706,00
Pont Alos	12 600,00	3 675,00		1 575,00	1 986,00	5 364,00
Gestion atterrissements berges Aphoura	3 600,00	1 050,00	600,00		568,00	1 382,00
Restauration d'un bras de crue (secteur amont digue Urcudoy)	36 000,00	9 000,00	15000 (Agence eau)		5 674,00	6 327,00
TOTAUX	130 200,00	36 475,00	7 100,00	24 325,00	20 522,00	26 779,00

- Participation équivalente de la commune de Tardets sur les travaux des secteurs pont d'Alos et amont digue Urcudoy.
- Déclaration d'Intérêt Général (DIG) à déposer pour les travaux chez les privés.
- Dossier à déposer avec deux mois d'attente (en cours)
- Aides financières : attente confirmation des financeurs habituels sur certains travaux
- Dossier de Fonds de solidarité dans le cadre de Catastrophe naturelle déposés pour Alos / Abense pour 35% d'aide mais toujours sans réponse formalisée.

➤ SIVOM :

Estimation prévisionnelle faite par M.Arrayet, géomètre, pour les travaux de voirie 2015 (SIVOM)

DESIGNATION	SOLUTION 1 (tri couche)	SOLUTION 2 (Grave bitume)
Liaison mairie vers bourg Alos (bas-côté)	1.110€	
Liaison Alos - Ossas	1.306€ (emplois)	12.210€ (300m)
Chemin Kihillaborda (200m)	4.270€	
Route pont Ohitx - étable Karrika (trous à combler)	8.637€	
Chemin face à étable Karrika (curage fossé)	1.150€	
Place de Sibas (1) (tête de buse à consolider)	1.260€	
Place de Sibas (2) (traitement eaux de ruissellement)	1.280€	
Chemin de Biscay (ornières)	520€	
Chemin Bidartia _ Etcheber (revêtement)	6.360€	9.435€
Liaison Camping - Kutxeta (curage fossés)	500€	
Liaison Kurutxeta- Abense de Haut (200m)	5.122€	8.171€
Route Eskieta (200m)	2.940€	4.320€
TOTAL PROGRAMME HT	34.455€	52.863€
<i>Tva</i>	6.891€	10.572€
TOTAL PROGRAMME TTC	41.346€	63.435€